Cace
FRC
5822

NOTE

DES ADMINISTRATEURS GÉNÉRAUX *des Postes et Messageries.*

GRIÈVEMENT inculpée dans la séance du Conseil des Cinq-cents, du 12 de ce mois, sur plusieurs objets relatifs à son service, l'Administration générale des Postes et Messageries observe que, par suite de la décision qui a passé à l'ordre du jour sur lesdites inculpations, elle a cru se devoir à elle-même de demander dans une adresse au Directoire exécutif, en date de ce jour, de faire examiner extraordinairement sa conduite administrative de la manière la plus sévère et la plus approfondie.

Elle a pensé que cette mesure, qui doit mettre toutes ses opérations dans la plus grande évidence, était le moyen le plus victorieux de repousser les traits que la calomnie a lancés contre elle.

L'Administration croit aussi ne devoir pas

M+W 10636

garder le silence sur l'inculpation relative aux arrestations des Courriers.

On a avancé qu'il n'y avait que les Courriers chargés de numéraire, qui avaient été attaqués par des brigands, et on en a conclu que ces arrestations étaient l'effet d'une connivence coupable de la part des Bureaux de l'Administration.

Il résulte des procès-verbaux et pièces relatives à ces mêmes arrestations :

Que depuis le 8 floréal dernier, sur vingt-trois Courriers arrêtés, il ne s'en est trouvé que deux chargés de numéraire envoyé par le Gouvernement.

Sur ce nombre de vingt-trois Courriers, neuf ont été expédiés de Paris; un en retour, et treize de Département à Département.

Ce détail prouve que les Courriers arrêtés ne sont pas seulement ceux partis de Paris, et chargés de numéraire; ainsi l'on a été mal fondé à en tirer les conséquences résultant de l'assertion contraire. Au surplus, l'Administration n'a pu que déplorer les événemens

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

malheureux dont est question ; sa correspondance suivie avec le Ministre des Finances, justifie les mesures qu'elle a prises et sa sollicitude sur ces mêmes événemens.

Paris, ce 14 frimaire, an 5.e de la République française.

Les Administrateurs généraux des Postes et Messageries,

MOUILLESAUX, ROUVIÈRE, CABOCHE, CAROUGE, LEBARBIER, BOUDIN, BOULANGER, CATHERINE-S.-GEORGES, DEADDÉ, PONCET et JOLIVEAU.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
Frimaire, an V.